

Juillet 2025

Bonjour,

Veuillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr>).

La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Karine Belna (cheffe du bureau de la veille)
Centre d'études et de prospective

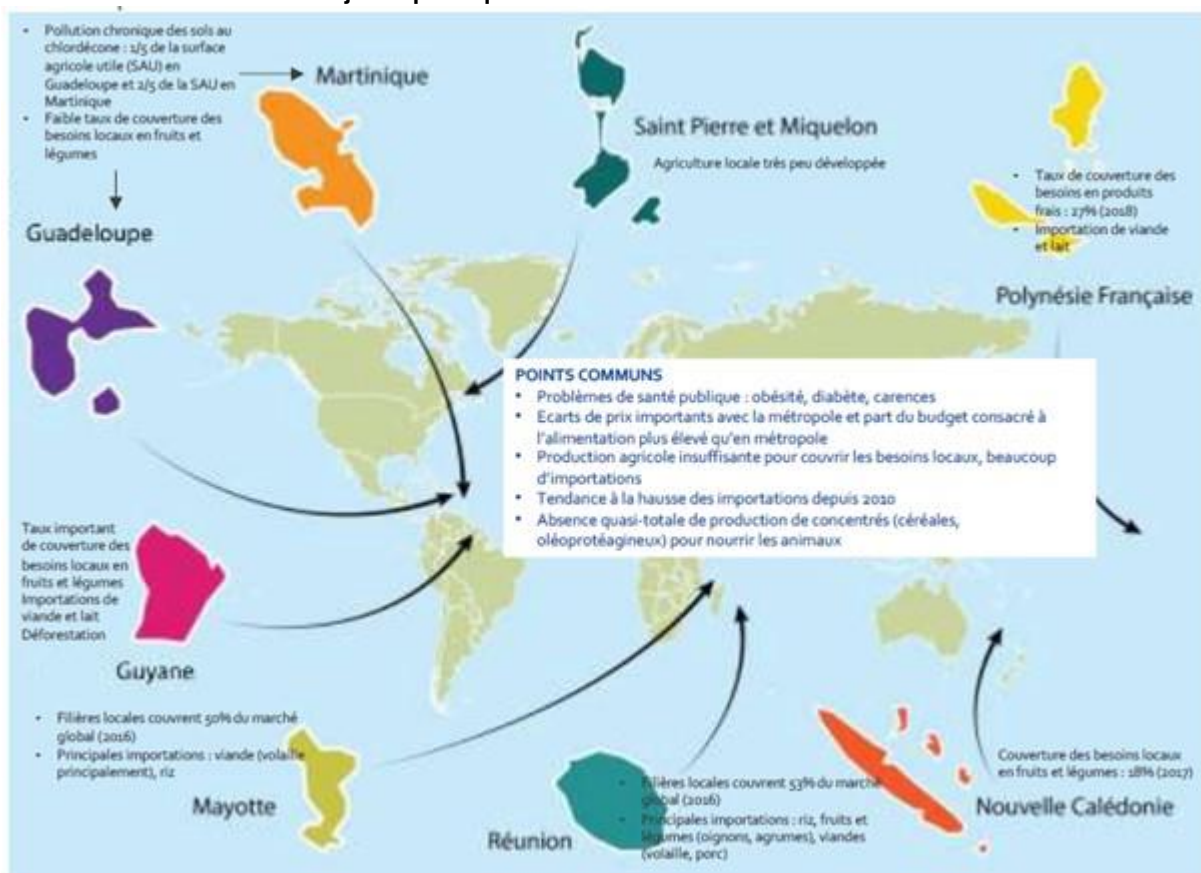
SOMMAIRE

FOCUS : DÉPENDANCE ALIMENTAIRE DANS LES OUTRE-MER.....	2
RISQUES CLIMATIQUES ET ASSURANCES	3
SANTÉ HUMAINE ET SANTÉ ANIMALE	5
ALIMENTATION.....	9
CIRCUITS COURTS	11
FORÊTS.....	12
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX.....	14
PORTRAIT	17
BRÈVES.....	18
ÉVÈNEMENTS.....	31

FOCUS : DÉPENDANCE ALIMENTAIRE DANS LES OUTRE-MER, DES DÉFIS MULTIPLES

Les territoires ultra-marins français sont très dépendants des importations alimentaires. Un [reportage](#) « Grand format » de Franceinfo rappelle, par exemple, que leurs importations représentent 2,2 milliards d'euros par an et que la production des 30 000 exploitations locales ne couvre que 40 % de la consommation. Saint-Pierre-et-Miquelon importe 98 % des produits alimentaires consommés, la Martinique 87 %, Mayotte 65 % et la Guyane 63 %. En Polynésie française, ce niveau atteint 90 %, selon une [recherche](#) de l'université Laval (Québec). Dans un [article](#) consacré à la Guadeloupe, T. Tassius considère, de façon plus générale, que la dépendance alimentaire est ancienne dans les territoires ultra-marins. Les modèles agricoles y ont été historiquement orientés vers les monocultures d'exportation (canne à sucre, banane, ananas), au détriment des cultures locales destinées à nourrir les populations. Dans la troisième partie d'un [rapport](#) sur l'impact environnemental de l'alimentation en Outre-mer, l'Agence de la transition écologique (ADEME) dresse un panorama de l'alimentation dans ces territoires et précise que 34 % de leur surface agricole utilisée (SAU) sont consacrés aux cultures d'exportation. Pour chacun de ces territoires, il récapitule les enjeux communs et spécifiques (figure).

Points communs et enjeux spécifiques liés à l'alimentation dans les territoires d'Outre-mer



Source : Ademe

La réduction de la dépendance alimentaire de ces territoires se heurte à plusieurs freins structurels, exposés dans un [podcast](#) de l'émission « Grand reportage » sur France Culture. Les aides agricoles (comme le programme Posei) bénéficient majoritairement aux cultures d'exportation intensives, au détriment de la diversification agricole et de l'agriculture vivrière et biologique. L'urbanisation menace les surfaces agricoles alors que l'accès à la terre s'avère

être un frein majeur, particulièrement en Polynésie. Un [rapport](#) du Réseau action climat explique que ces terres subissent également les effets du changement climatique, tels que l'intensification des cyclones, l'élévation du niveau de la mer (figure), les sécheresses, l'érosion côtière et la dégradation des écosystèmes. Ces phénomènes menacent directement la production agricole locale (salinisation des sols, perte de terres cultivables).

Évaluation des intrusions marines dues au changement climatique, à la Martinique, à l'horizon 2100



Source : Réseau action climat

Enfin, dans un [article](#) publié dans la *Revue d'économie régionale & urbaine*, des chercheurs proposent un tableau de bord de la résilience alimentaire, spécifiquement conçu pour les territoires ultra-marins français. Ils en justifient l'intérêt par le fait que les politiques mises en place et les outils de mesure existants ne seraient pas toujours adaptés aux réalités ultramarines, très différentes de celles de la métropole mais aussi très diverses entre elles.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

RISQUES CLIMATIQUES ET ASSURANCES

Augmentation des risques climatiques agricoles et assurances en Europe

La Banque européenne d'investissement (BEI) a publié, en mai 2025, une étude sur les conséquences des risques climatiques actuels et futurs (2050) sur les productions agricoles, et sur les moyens d'en réduire les impacts économiques. Elle a été réalisée par Howden (courtage en assurance), dans le cadre de la plateforme de conseil sur les instruments financiers européens, [fi-compass](#). Ses résultats ont été discutés lors d'une [conférence](#) organisée par la Commission européenne et la BEI.

L'étude évalue d'abord les conséquences économiques des accidents climatiques (sécheresses, grêle, gel et pluies excessives), pour chaque secteur d'activité (figure). Dans

l'Union européenne, plus de la moitié du risque climatique agricole est imputable à la sécheresse. Si la perte est d'environ 28 milliards d'euros en moyenne annuelle, elle double lorsque l'on se focalise sur les années dites « catastrophiques ». Les pertes pourraient même dépasser 90 milliards en 2050, en raison de l'accroissement du risque de sécheresse et de gel lié aux printemps plus précoces. Les pertes seraient importantes en France, Espagne, Allemagne et Italie, mais ce sont essentiellement la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie qui seraient les plus affectées, à hauteur de 2 % ou plus de leur PIB.

Pertes moyennes annuelles (milliards d'euros) pour les productions végétales et animales, liées aux événements climatiques, aujourd'hui et en 2050, selon deux scénarios climatiques

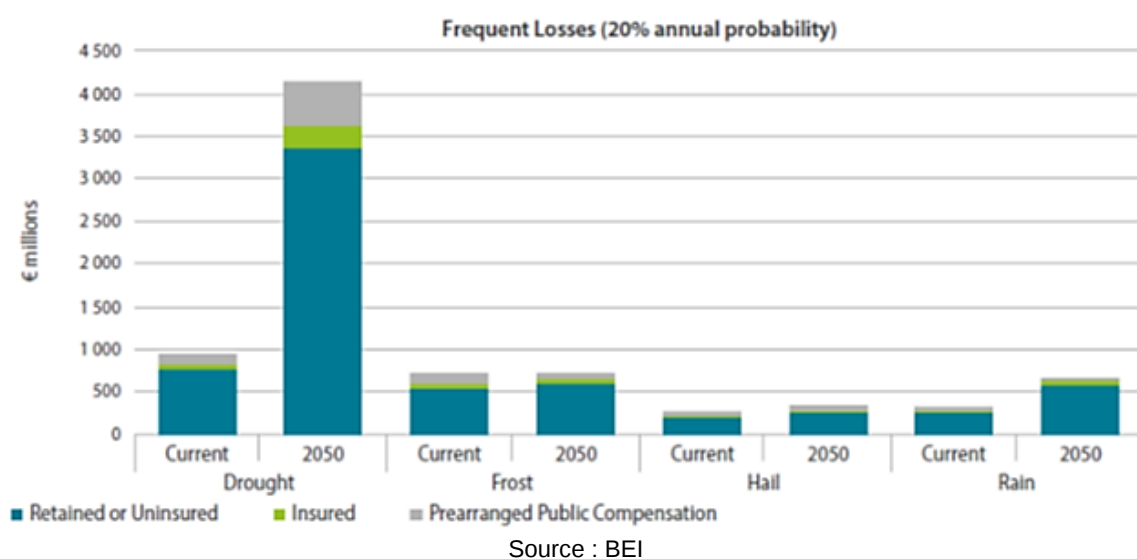
Metric		Present Day	Future Scenario (2050, SSP2-4.5)	Change (%)	Future Scenario (2050, SSP5-8.5)	Change (%)
AAL	Crops	17.4	24.8	+42%	28.9	+66%
	Livestock	10.9	15.3*	+40%	17.8*	+63%

Source : BEI

Lecture : parmi les scénarios socioéconomiques (SSP – *Shared Socioeconomic Pathways*) publiés par le GIEC en 2021, le scénario SSP2 correspond à une poursuite des trajectoires actuelles alors que le scénario SSP5 se base sur un recours accru aux énergies fossiles. Les scénarios SSP2-4.5 et SSP5-8.5 correspondent respectivement à une hausse des températures mondiales de 2,7° et de 4,4° d'ici 2100.

Dans un second temps, l'étude propose un inventaire des outils de gestion des risques en agriculture, tels qu'ils sont mobilisés dans l'Union européenne, notamment dans le cadre de la politique agricole commune. Elle recense dix études de cas nationales (dont la France) menées selon une méthode harmonisée. Les pertes de revenu restant à la charge des agriculteurs et leur évolution probable, en 2050, sont estimées en fonction des systèmes d'assurance en place dans chaque pays. Ainsi, en France, ce sont celles liées aux sécheresses qui sont actuellement les plus importantes (figure). En 2050, elles seraient multipliées par 4 et la part non assurée ni indemnisée par 5 (3,2 milliards d'euros lors de la survenue de ces situations, 1 année sur 5 en moyenne). Le système de solidarité serait également fortement sollicité.

**Répartition des risques pour les pertes fréquentes (1 an sur 5) en France,
selon les principaux types d'événements climatiques, aujourd'hui et en 2050**



Lecture : d'ici à 2050, les accidents climatiques « fréquents », dont la probabilité d'occurrence est d'une année sur cinq, devraient provoquer une hausse significative des pertes de récolte en France. La hausse des pertes serait très importante pour la sécheresse, et dans une moindre mesure la pluie. Les pertes de récolte bénéficient d'une faible part couverte par les assurances (en vert), la fraction non assurée ou non couverte (en bleu) étant largement prépondérante. Les aides publiques (« calamités agricoles », en gris) sont fortement sollicitées pour les situations de sécheresse, et leur recours serait multiplié par cinq en 2050, si le système actuel était maintenu à l'identique.

Le rapport formule plusieurs recommandations afin d'atténuer les impacts économiques des événements climatiques extrêmes en agriculture. Il préconise d'utiliser les marchés de capitaux, y compris la réassurance et les « obligations catastrophes », pour accroître la capacité des fonds d'urgence européens. Il recommande aussi d'envisager un fonds européen de mutualisation des risques agricoles. Il attire enfin l'attention sur les difficultés accrues de recours au crédit pour les agriculteurs, en raison de la frilosité des banques face à l'augmentation des accidents climatiques, et il incite à promouvoir un meilleur accès à ces financements.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : Banque européenne d'investissement (BEI)

https://www.fi-compass.eu/sites/default/files/publications/EAFRD_AGRI_Insurance_Risk_MA.pdf

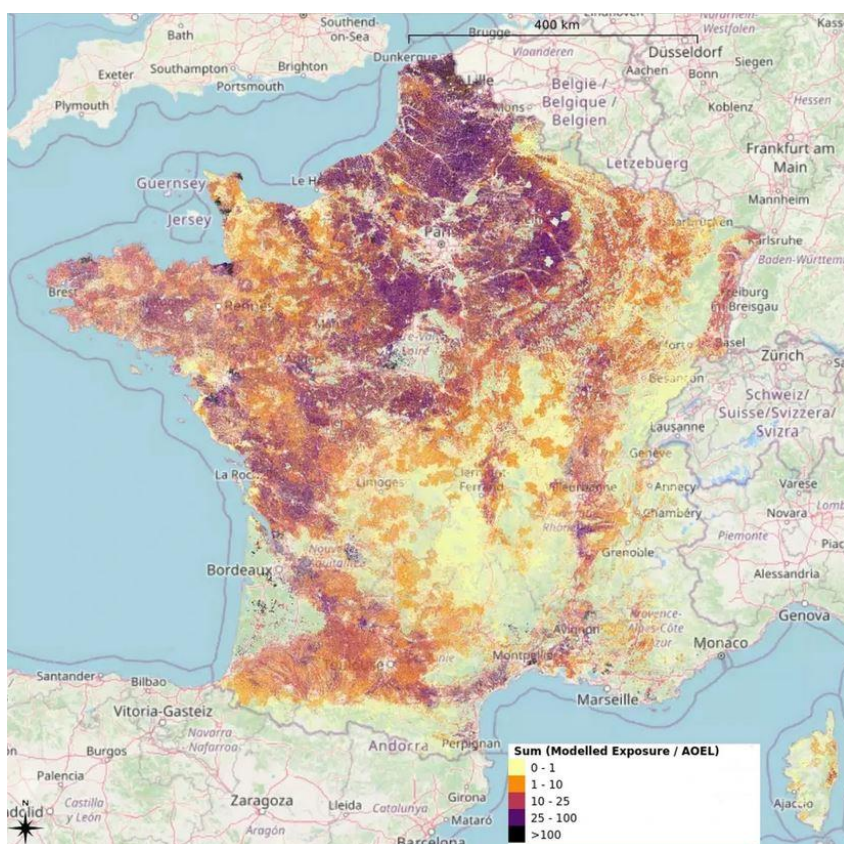
SANTÉ HUMAINE ET SANTÉ ANIMALE

Un indicateur géographique de risque d'exposition aux pesticides

Dans le numéro de mai 2025 de *Nature Scientific Reports*, des chercheurs du Joint Research Centre (JRC, voir un précédent [portrait](#)) publient un article sur l'élaboration d'un indicateur de risque d'exposition aux pesticides, pour la France métropolitaine. L'approche qu'ils proposent a vocation à être étendue, à terme, à tout le territoire de l'Union européenne.

Les données de la Banque nationale des ventes de produits phytosanitaires (BNV-D), collectées auprès des distributeurs, renseignent sur les volumes de produits commercialisés annuellement, ainsi que sur les communes des acheteurs. En se référant aux usages homologués des produits (qui fixent notamment les cultures cibles), les chercheurs ont croisé les informations de cette BNV-D avec les données anonymisées du registre parcellaire graphique, pour répartir les ventes de chaque produit sur les parcelles agricoles, au prorata des surfaces cultivées. Au total, 388 cartes d'usage potentiel, une par substance active, sont ainsi obtenues à l'échelle des parcelles agricoles (disponibles dans les [données complémentaires](#)). En combinant l'ensemble de ces informations selon le niveau de toxicité du produit, une projection spatiale du risque d'exposition environnementale aux pesticides est proposée (figure).

Modélisation géographique de l'exposition environnementale aux pesticides

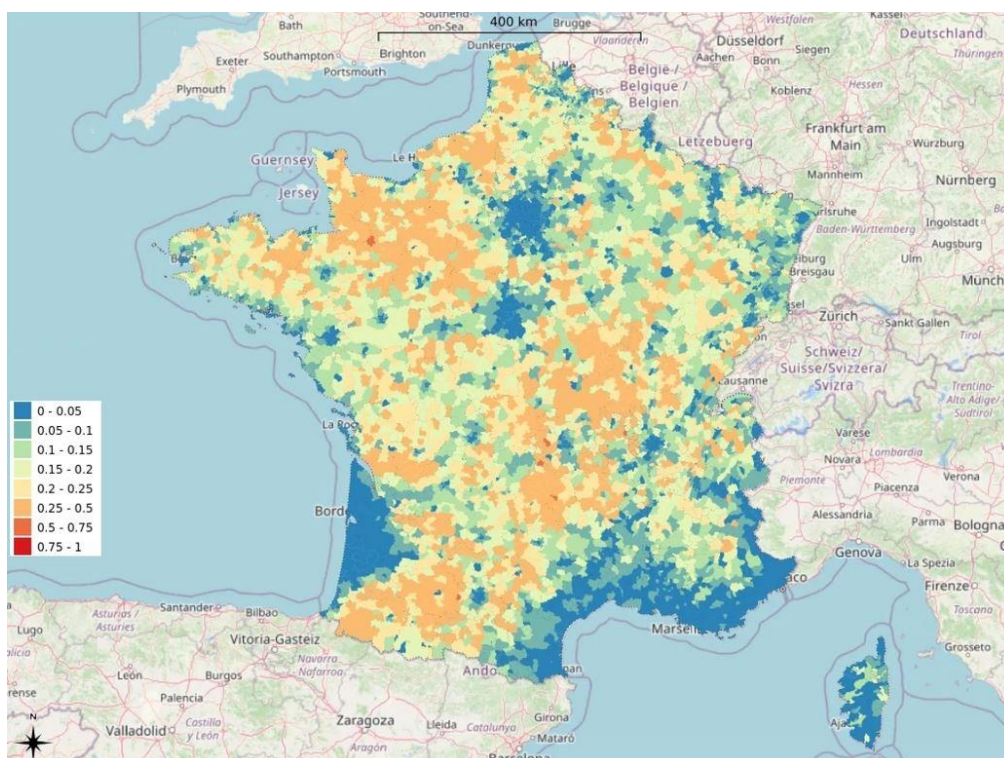


Source : *Nature Scientific Reports*

Lecture : l'indice d'exposition, ramené sur une échelle de 1 à 100, est obtenu en calculant pour chaque substance active, puis en les additionnant, le ratio entre le niveau de traitement modélisé et le niveau maximal d'exposition acceptable établi par l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA).

Les chercheurs ont ensuite croisé cet indicateur environnemental avec la localisation réelle de la population française, afin de caractériser le risque d'exposition pour les habitants, et en particulier pour les riverains, résidant à proximité immédiate de parcelles agricoles (figure). Les éventuelles expositions professionnelles supplémentaires ne sont pas comptabilisées. Ils estiment ainsi que 13 % des adultes seraient, en cumul sur un an, exposés à un niveau excessif de pesticides. Les principales cultures contribuant à cette exposition élevée des riverains sont la betterave sucrière, la vigne et l'orge de printemps.

Part de la population adulte exposée aux pesticides du fait de son lieu de résidence



Source : *Nature Scientific Reports*

Lecture : part de la population adulte exposée, du fait de son lieu de résidence (échelle communale), à un niveau supérieur aux seuils définis comme acceptables par l'EFSA.

Au-delà des indicateurs synthétiques, ces travaux, par substance active, pourraient être intégrés dans des recherches épidémiologiques. Ils préfigurent par ailleurs des analyses à l'échelle européenne.

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *Nature Scientific Reports*

<https://doi.org/10.1038/s41598-025-96928-1>

Rapport sur la santé animale dans le monde

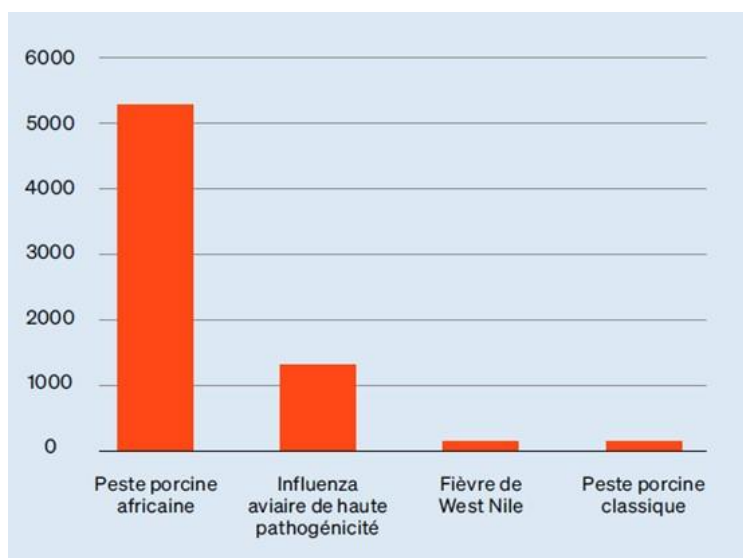
À l'occasion de sa session générale en mai 2025, l'Organisation mondiale de la santé animale ([OMSA](#)) a publié son premier rapport sur la situation sanitaire animale, publication qui sera dorénavant annuelle. La première partie est consacrée à la vaccination, thème retenu pour le Forum de la santé animale de la session de cette année. La seconde partie présente l'état actuel de la santé animale à l'échelle globale.

L'OMSA considère la vaccination comme une composante essentielle des soins. Elle est intégrée aux plans de lutte contre les épizooties et vient compléter efficacement les mesures de biosécurité. Elle diminue le recours aux antibiotiques et limite la résistance aux antimicrobiens. Par ailleurs, la vaccination facilite le commerce international en assurant le statut dit « indemne », quant aux maladies, des pays échangeant des animaux. En revanche, vacciner est souvent coûteux (recherche, logistique, etc.) et nécessite une coopération

internationale. Le cas de la vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène en France fait l'objet d'un focus. Premier pays de l'Union européenne à mettre en œuvre une campagne nationale de vaccination (chez le canard en octobre 2023), l'effet protecteur a permis d'enregistrer seulement 10 foyers la première année, contre 700 prévus. L'application du principe DIVA (*Differentiating Infected from Vaccinated Animals*), qui vise à distinguer les animaux vaccinés de ceux malades, facilite les exportations.

L'OMSA est la seule organisation internationale mandatée pour collecter les déclarations officielles de maladies animales auprès des États, via sa plateforme [WAHIS](#) (système mondial d'information zoonitaire). Elle peut ainsi apporter des informations validées sur les états sanitaires des animaux, à destination des pays participant au commerce international. De début 2024 à mai 2025, les données de suivi de plusieurs affections épidémiologiques ont été répertoriées, comme celles de la fièvre aphteuse (216 foyers dans 42 pays), de la fièvre catarrhale ovine (14 377 foyers dans 37 pays) et de la peste porcine africaine (14 918 foyers dans 48 pays). Les affections de la faune sauvage, réservoir de pathogènes, font aussi l'objet d'un suivi (figure).

Nombre de foyers de maladies affectant la faune sauvage en 2024



Source : OMSA

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : Organisation mondiale de la santé animale (OMSA)

<https://www.woah.org/app/uploads/2025/05/la-situation-mondiale-de-la-sante-animale.pdf>

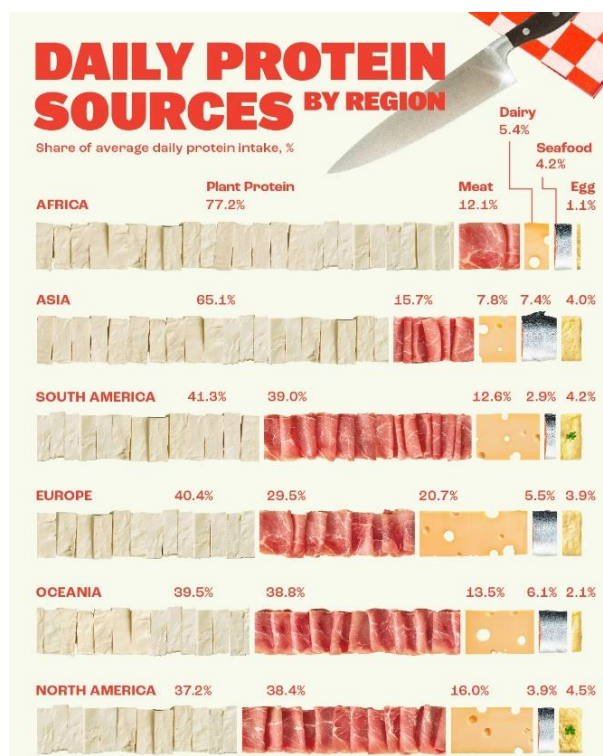
ALIMENTATION

Rapport parlementaire : les protéines, levier de la transition alimentaire

Afin d'éclairer les débats sur les enjeux de souveraineté et de santé publique liés aux protéines dans l'alimentation, l'Opecst (Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques) publie en juin 2025 un rapport intitulé *Protéines et alimentation*.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconisent un apport journalier de 0,83 gramme de protéines par kilogramme de poids corporel, réparti à parts égales entre protéines animales – viande, lait, œuf, poissons et fruits de mer – et protéines végétales – céréales, légumineuses, légumes et fruits (figure). En France, la consommation moyenne de protéines est presque deux fois supérieure à cette recommandation, avec près des deux tiers issus de produits carnés. Ainsi, les deux tiers de la surface agricole utilisée (SAU) nationale sont utilisés pour la production de l'alimentation animale, et l'élevage est également une source majeure d'émissions de gaz à effet de serre (fermentation entérique, déjections). Selon les auteurs, nourrir une population mondiale croissante – avec une disponibilité limitée des terres agricoles et des objectifs d'atténuation de l'impact climatique –, nécessitera donc de transformer nos habitudes alimentaires.

Les sources alimentaires d'apports protéiques journaliers, par continent



Source : FAO 2023, retraitements par Our World In Data

Plusieurs leviers de transition sont identifiés : rééquilibrer la part des protéines animales et végétales dans l'alimentation, diversifier les sources de protéines (algues, insectes), développer les techniques de production de protéines alternatives (fermentation de précision, viande cultivée à partir de cellules animales, etc.).

Face à ces constats, l'Opecst formule des recommandations pour encourager cette transition : renforcer l'information et la sensibilisation des consommateurs sur les différents types de protéines, soutenir les offres alimentaires avec des protéines d'origines variées (expérimentation du menu végétarien dans les cantines scolaires, etc.), accompagner

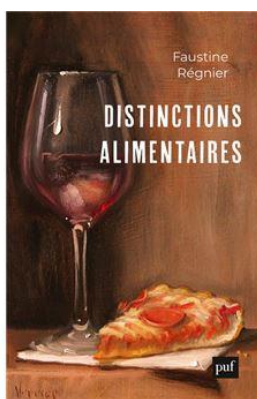
l'écosystème des protéines alternatives par des financements et par une réglementation exigeante mais adaptée, etc.

Le rapport souligne, dans ses conclusions, que cette transition alimentaire doit s'effectuer sans « diaboliser la consommation de viande », pilier de la gastronomie française, offrant des bénéfices nutritionnels par ses apports protéiques en quantité, et de qualité.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opcest)
<https://www.senat.fr/travaux-parlementaires/office-et-delegations/office-parlementaire-devaluation-des-choix-scientifiques-et-technologiques/les-proteines-et-lalimentation.html>

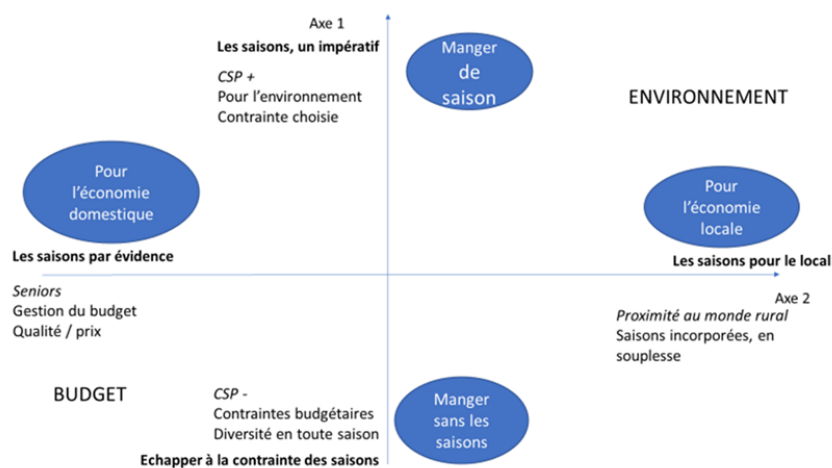
Faustine Régnier, *Distinctions alimentaires*, Presses universitaires de France, 2025, 304 pages



Cet ouvrage publié en avril 2025 s'intéresse aux liens entre appartenances sociales et alimentation. De 2007 à 2023, F. Régnier (sociologue, Inrae) a mené plusieurs enquêtes, sur la réception des préconisations nutritionnelles (Plan national nutrition santé), sur le respect de la saisonnalité (promu pour diminuer l'impact environnemental de la consommation) et sur les outils numériques d'automesure (utilisés notamment pour accompagner les personnes en surpoids ou diabétiques). Ces travaux viennent actualiser les recherches de P. Bourdieu sur les mécanismes de distinction et sur la diffusion verticale des goûts, du « haut » vers le « bas » de la société française.

Le traitement quantitatif de 363 entretiens fait apparaître des différences, dans les rapports aux normes alimentaires, pour les quatre catégories sociales étudiées : « aisées », « intermédiaires », « modestes » et « en situation de précarité » (figure). Pour les personnes aisées, qui ont accès à toutes les consommations, l'auto-contrainte, l'effort sur soi et la sobriété sont valorisés, que ce soit pour améliorer leur santé ou plus récemment pour protéger l'environnement. Pour les ménages les plus modestes, au contraire, se fournir en produits frais, labellisés, etc., semble souvent hors de portée, particulièrement en contexte inflationniste.

Clivages sociaux et diversité des motivations : cas de la préconisation « Manger de saison »



Source : F. Régnier

L'analyse révèle cependant des évolutions. Ainsi, après une vive opposition dans les années 2000 et une dizaine d'années de campagnes de communication, la préconisation de manger cinq fruits et légumes par jour est aujourd'hui mieux acceptée par les classes populaires. Dans le même temps, la viande devient « le nouvel aliment clivant », déprécié pour ses impacts sanitaires et climatiques, enjeu de distinction pour les uns et de résistance pour les autres.

Pour les catégories sous forte contrainte budgétaire, l'alimentation est paradoxalement perçue comme espace de liberté, permettant d'avoir le sentiment de participer à la société de consommation. Malgré les habitudes de parcimonie, l'effort et le calcul sont connotés négativement, et les nouvelles préconisations sont souvent perçues comme une ingérence injustifiée. La recherche met également en évidence une influence déclinante des préconisations sur les pratiques des catégories intermédiaires. Celles-ci ont désormais un accès facilité à une information horizontale, entre pairs, via internet et les réseaux sociaux. F. Régnier fait ainsi le diagnostic d'une polarisation croissante de la société. Elle considère nécessaire de remettre davantage au centre des débats « l'accès, pour tous, à la découverte des saveurs », pour conjurer le risque de marginalisation et de crispation sur les questions alimentaires.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : Presses universitaires de France
<https://www.puf.com/distinctions-alimentaires>

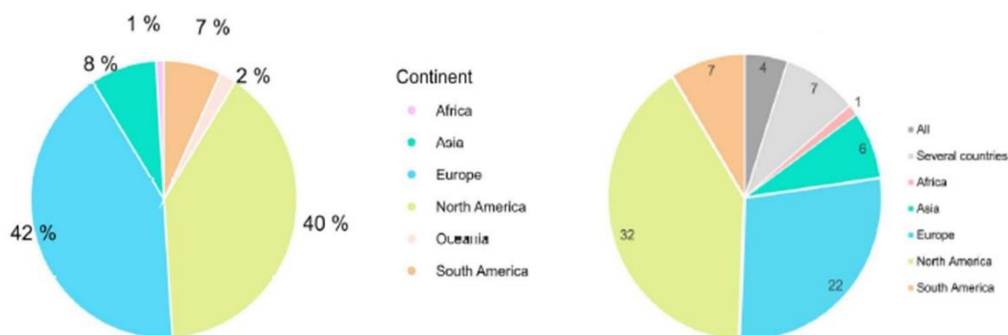
CIRCUITS COURTS

Travail agricole et commercialisation en circuits courts

Dans un article publié en juin 2025 dans *Plos One*, des chercheurs d'Inrae proposent une revue de littérature sur la question du travail des agriculteurs commercialisant en circuits courts. Les auteurs constatent d'abord que la thématique du travail est peu présente dans les publications relatives aux filières de proximité : elle n'est abordée que dans 789 des 4 500 articles qu'ils ont repérés sur ce sujet. Seules 79 de ces publications ont été conservées pour une analyse plus fine, les autres ne rentrant pas dans leurs critères de sélection. La plupart des articles de ce corpus sont le fait de chercheurs européens ou nord-américains (82 %), et

portent sur des terrains occidentaux (62 %), alors même que les circuits courts sont très développés en Afrique ou en Asie du Sud-Est (figure).

Répartition des publications traitant des circuits courts, selon le continent de l'auteur (graphique de gauche) et le terrain étudié (graphique de droite)



Source : *Plos One*

Les 79 articles ont ensuite été analysés selon cinq dimensions : les conditions de travail, la structure du travail, sa performance économique, son organisation, et enfin les compétences mises en œuvre. De manière générale, les conclusions des articles sont loin d'être univoques et il est difficile d'en tirer des enseignements globaux. Il apparaît néanmoins que la commercialisation en circuits courts se traduit fréquemment par une amélioration du revenu agricole, notamment dans le cas des [AMAP](#) et davantage en Europe qu'aux États-Unis. Mais cela se fait au prix d'un accroissement considérable du volume de travail, ce qui grève la productivité horaire.

La plupart des publications mettent aussi en évidence une complexification du travail, avec de nombreuses tâches à combiner, nécessitant des compétences spécifiques en marketing, communication, logistique, etc. Enfin, la commercialisation en circuits courts est souvent motivée par le souhait de ne plus être soumis aux exigences des industries agro-alimentaires et de la grande distribution, et par la recherche d'une plus grande reconnaissance sociale. Ces objectifs ne sont pas toujours atteints : les consommateurs se substituent à l'aval des filières pour imposer leurs attentes et, de l'avis des agriculteurs commercialisant en circuits courts, ils ne reconnaissent pas toujours à sa juste valeur le travail réalisé.

En conclusion, les auteurs proposent quelques orientations pour de futures recherches. Ils plaident pour le renforcement des approches quantitatives, jusqu'ici peu développées.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : *Plos One*

[10.1371/journal.pone.0314175](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0314175)

FORÊTS

Production de nourriture sur terres boisées : potentialités et bénéfices

La revue *Land Use Policy* a publié en mai 2025 un état des connaissances concernant les modèles de polyculture associant arbres et production de nourriture (ex. fruits à coque, truffes et autres champignons). Les auteurs y explorent le potentiel de développement de systèmes alimentaires basés sur les terres boisées (SAB) et sur les espèces ligneuses, dans

les régions tempérées. Ils examinent différentes pratiques de production plus ou moins extensives, notamment l'agroforesterie mais aussi les jardins-forêts, la cueillette, etc. Ils discutent aussi leurs bénéfices sociaux et environnementaux (climat, biodiversité).

Sur le plan climatique, les SAB stockent du carbone et réduisent les émissions de gaz à effet de serre (moindre recours aux fertilisants qu'une culture sans arbre, figure). Ils rendent les systèmes plus divers et résilients face au changement climatique, ce qui favorise également la biodiversité. En matière d'agronomie, certains systèmes « sylvo-arables » permettent d'augmenter jusqu'à 30 % la production de biomasse, par rapport à des écosystèmes sylvicole et cultural distincts. Sur les terres agricoles, les arbres accroissent l'efficacité de l'utilisation de l'eau, des nutriments et de la lumière, en créant des microclimats protecteurs. D'un point de vue social, associer production alimentaire et arbres génère des aménités paysagères et récréatives, tout en diversifiant les revenus des propriétaires (ex. éco-tourisme ou sport dans les forêts-jardins).

Les SAB présentent aussi des inconvénients. Du carbone peut être relâché lors de la mise en place de systèmes agroforestiers, ou sur certains sols, comme ceux gorgés d'eau. Les coûts de transition peuvent être élevés pour les agriculteurs et le passage aux SAB entraînerait des changements d'usage des sols à l'étranger (ex. déforestation).

Résumé des avantages et inconvénients des systèmes alimentaires basés sur les arbres et les forêts

Land use type	1. Non-food conservation areas	2. Foraging Wild Foods	3. Interventions in existing forest for semi-wild cultivation of edible species	4. Forest gardening in designed new forest	5. Polycultural alley cropping with varied tree species and altering crops	6. Alley cropping with one tree species and one annual crop	7. Alley cropping with one tree species and livestock	8. Monocultural agriculture low in biodiversity	9. Monocultural timber tree plantation
Tree density	High	High	High	High to medium	Low	Low	Low	None	High
Carbon storage potential	High	High	High	High to medium	Medium	medium	medium	Low to none (depend. on agr. practices)	High
Food output diversity	None	Medium (limited to naturally occurring species)	High (incl. natural and introduced species)	Very high (designed for diversity)	Medium	Low	Low	Non-existent to low	None
Food output quantity	None	Tbd. (likely low)	Tbd. (potentially medium without mech.)	Tbd. (potentially high without mech.)	High (with trade-offs for mech.)	High	High	High	None



Source : *Land Use Policy*

Selon les auteurs, la généralisation des SAB est freinée par l'économie politique actuelle, centrée sur le productivisme et le monofonctionnalisme. L'insuffisante valorisation des services écosystémiques constituerait un autre obstacle. Ce constat expliquerait la sur-représentation de l'agroforesterie (et notamment des systèmes les plus simples de cultures en allées d'arbres) dans la littérature, au détriment d'autres SAB, davantage forestiers.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

Source : *Land Use Policy*

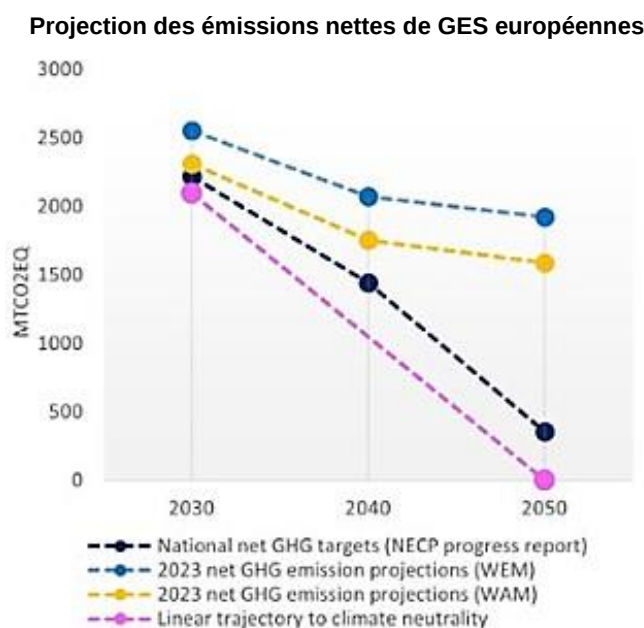
<https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2025.107620>

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Cibles européennes pour le climat et l'environnement : impacts sur l'agriculture

Le *think tank* Institute for European Environmental Policy (IEEP) a publié, en mai 2025, [un rapport](#) sur les cibles européennes en matière climatique, de protection de la nature et d'eau, et sur leurs implications pour le secteur agricole. Les auteurs ont analysé le degré d'atteinte des objectifs actuels et réalisé des entretiens avec des décideurs européens sur les politiques possibles à venir.

En matière climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) agricoles diminuent (-2 % entre 2005 et 2021), mais pas assez vite pour respecter [l'objectif global](#) de -55 % d'émissions d'ici 2030, même avec l'adoption de politiques supplémentaires (figure). La capacité d'absorption des puits de carbone agricole et forestier décline, et des mesures additionnelles seront nécessaires pour la restaurer. L'adoption d'un nouvel [objectif climatique pour 2040 plus contraignant](#), actuellement en cours de discussion (-90 % d'émissions), ainsi que la mise en œuvre du [Cadre de certification des absorptions de carbone](#) adopté en 2024, pourraient y contribuer. À plus long terme, un [système d'échanges de quotas d'émissions agricoles](#) obligatoire pourrait être instauré.

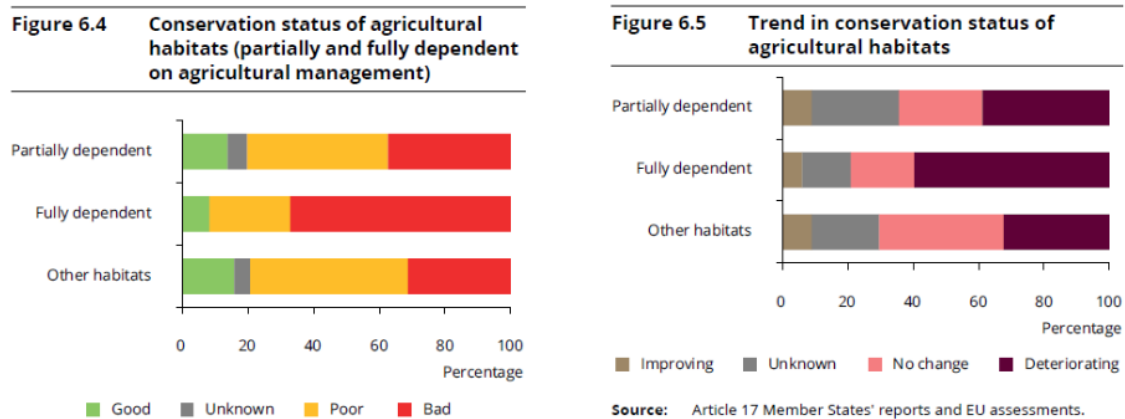


Source : IEEP

Lecture : que ce soit avec les mesures de politiques publiques existantes à l'échelle européenne (courbe bleu ciel), ou avec les mesures supplémentaires qui pourraient être prochainement adoptées (courbe jaune), l'UE ne parviendra pas à respecter l'objectif de neutralité climatique en 2050 (courbe rose). D'après les projections, les émissions agricoles ne diminueront que de 1 % d'ici 2030 avec les mesures existantes, et entre 5 et 8 % avec les mesures supplémentaires, alors que le secteur devrait contribuer à hauteur de -12 % pour atteindre les cibles climatiques d'ici 2030.

En ce qui concerne la préservation de la nature, les habitats protégés, les espèces et la biodiversité liés à l'agriculture sont en net déclin, et en mauvais état de conservation (figure). La [Stratégie biodiversité](#) de 2020 et le [Règlement européen sur la restauration de la nature](#) de 2024 fixent des objectifs pour y remédier, mais leur délai de mise en œuvre est court (d'ici à 2030). Et selon les auteurs, les financements associés nécessiteraient d'être doublés.

État (à gauche) et tendance (à droite) de conservation des habitats naturels agricoles, sur la période 2012-2018



Source : IEEP

Lecture : les habitats entièrement dépendants de l'agriculture (ex. prairies, zones humides) (histogrammes du milieu), présentent un état de dégradation et une tendance au déclin des espèces et de la biodiversité nettement supérieurs à ceux des habitats partiellement dépendants de l'agriculture (histogrammes en haut) et des autres habitats (histogrammes en bas).

Moins de 37 % des eaux de surface européennes atteignent les objectifs « de bon état » fixés par la [Directive cadre sur l'eau](#), notamment en raison de la pollution due aux engrais et pesticides. Le Pacte vert européen n'est pas contraignant quant à la réduction de leur usage. Cependant, la proposition de [Stratégie de résilience sur l'eau](#) pourrait conduire à renforcer la protection de la ressource en eau.

Les auteurs anticipent une faible ambition de la future Politique agricole commune (PAC), en raison de la simplification des mesures environnementales et de la flexibilité croissante accordée aux États. L'intégration dans les plans stratégiques nationaux d'objectifs quantifiés, relatifs au climat, à la protection de la nature et de l'eau, sera déterminante pour renforcer la contribution de la PAC aux cibles du Pacte vert européen.

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

Source : Institute for European Environmental Policy

<https://ieep.eu/wp-content/uploads/2025/05/Future-EU-targets-for-climate-nature-and-water-IEEP-2025.pdf>

Cour des comptes : recommandations pour la politique de l'eau du bassin Loire-Bretagne

Plus vaste bassin hydrographique métropolitain (figure), le bassin Loire-Bretagne regroupe quasiment la moitié des exploitations agricoles françaises. Dans un rapport de mai 2025, la Cour des comptes s'intéresse à l'agence de l'eau opérant sur ce territoire : fonctionnement, gouvernance, gestion des redevances et des aides, etc. Elle établit plusieurs constats et formule 7 recommandations pour l'agence mais aussi pour les ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture.

Territoire couvert par l'agence de l'eau Loire-Bretagne



Source : Cour des comptes

Elle constate que les dépenses d'intervention pour le « grand cycle de l'eau » (cycle naturel) ont augmenté depuis 2019 (réduction des pollutions diffuses et ponctuelles, etc.), tandis que celles pour le « petit cycle » (eau potable et traitement des eaux usées) ont diminué. Elle relève que les résultats en matière de qualité de l'eau demeurent très loin des objectifs européens : seulement 23 % des eaux de surface sont en bon état, pour une cible de 100 %, essentiellement à cause des pollutions par les pesticides. Par ailleurs, les taux de nitrates ne baissent plus depuis 5 ans.

La Cour souligne que les dépenses engagées pour lutter contre les pollutions dans les secteurs agricole et industriel sont supérieures aux redevances pour pollutions qui leur sont appliquées, ce qui conduit à un rapport dépenses/recettes défavorable aux usagers domestiques (figure). Elle considère donc que le principe pollueur-payeur n'est pas réellement appliqué et recommande de rééquilibrer les niveaux de redevances.

Différences entre les recettes perçues par l'agence de l'eau auprès de chaque catégorie d'usager, et les dépenses de lutte contre la pollution dont chacune bénéficie (2019-2023)

	Recettes perçues (M€)	Interventions engagées (M€)	Différence (%)
<i>Pollutions domestiques</i>	849,9	366,5	-57 %
<i>Pollutions agricoles</i>	173,7	188,8	+ 9 %
<i>Pollutions industrielles</i>	43,4	48,2	+ 11 %

Source : pour les recettes : document interne de perception des recettes par type de redevance, somme sur les années 2019 à 2023 ; pour les interventions, sommes des AE pour les lignes 11+12 (domestique), 18 (agriculture) et 13 (industrie) du rapport de gestion de l'ordonnateur 2023.

Source : Cour des comptes

Toujours au sujet des niveaux de redevance, la Cour relève des taux très inférieurs aux plafonds fixés par la loi et, de surcroît, des écarts encore plus marqués dans les « zones en tension », où l'urgence de la situation devrait pourtant requérir des mesures renforcées. Ainsi, le taux de la redevance sur les prélèvements d'eau est en règle générale de seulement 47 % du plafond national, et il baisse à 37 % dans les zones en tension.

Concernant la redevance pour pollution de l'eau par les activités d'élevage, c'est l'agence de l'eau Loire-Bretagne qui la collecte pour le compte des 6 agences nationales, étant donné qu'elle concentre 67 % des recettes totales de cette redevance. Les densités d'animaux sont en effet particulièrement élevées sur son territoire : jusqu'à 5 fois supérieures à la moyenne nationale pour les bovins lait, 14 fois pour les porcins et 20 fois pour les poules pondeuses. Pour un calcul fiable des montants à percevoir, la Cour rappelle que l'agence de l'eau devrait accéder aux données sur les effectifs porcins, comme c'est déjà le cas pour les bovins. Cette recommandation avait déjà été formulée par la Cour régionale de Bretagne, dès 2021, dans [son rapport](#) sur la politique de lutte contre les algues vertes.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

Source : Cour des comptes

<https://www.ccomptes.fr/fr/publications/agence-de-leau-loire-bretagne>

PORTRAIT

L'International Water Management Institute



Institut siégeant à Colombo (Sri Lanka), l'International Water Management Institute (IWMI) est l'un des centres de recherche du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale ([CGIAR](#)). Regroupant des chercheurs en sciences de l'eau de trente-six nationalités, il dispose d'un budget d'environ trente millions de dollars et est financé par plus de quarante organisations nationales et internationales. Le terme « irrigation », qui figurait dans son nom lors de sa création en 1984, a disparu, cédant la place au concept plus global « eau ». L'objectif est dès lors de mieux intégrer les interactions entre cycle de l'eau, agriculture, sécurité alimentaire et environnement. La ressource hydrique est abordée dans sa diversité (eaux souterraines, de surface, traitées/réutilisées, etc.), à toutes les échelles (de la parcelle agricole aux bassins transfrontaliers) et dans une perspective interdisciplinaire.

Au-delà de ses activités de recherche, l'IWMI contribue au partage des connaissances et à l'accompagnement des acteurs du « Sud global ». En témoigne la diversité de ses [publications](#), où rapports de recherche et articles scientifiques côtoient documents de travail, notes d'information, billets de blog et capsules vidéo. Sa [Stratégie 2024-2030](#) promeut les démarches multi-acteurs et retient trois thématiques principales : l'atténuation des risques hydriques ; la réduction des inégalités d'accès à l'eau ; la durabilité de la gestion des ressources (figure). Le nexus eau-alimentation-énergie est au cœur de ses travaux, attestant des interdépendances entre (in)sécurités hydrique, alimentaire et énergétique.

Axes et pôles de la stratégie 2024-2030 de l'IWMI



Source : IWMI

Les chercheurs de l'IWMI, intégrés à divers collectifs de travail, publient fréquemment dans des revues scientifiques. Un article de [Water Resources Research](#), publié en mai 2025, propose ainsi un bilan des technologies d'imagerie à haute résolution pour évaluer l'humidité des sols et l'évapotranspiration. Les auteurs décrivent leurs différents usages, notamment pour l'évaluation de la sécheresse, de la salinisation des sols ou des risques d'inondations. Ils expliquent l'importance de fournir des images en accès libre, pour étudier les processus hydrologiques à des échelles fines (3-30 m), dans des régions du monde où les données sont limitées. La singularité de l'IWMI repose par ailleurs sur la recherche appliquée et la mise en œuvre de partenariats à l'échelle locale. Au Kenya, une [collaboration](#) avec la startup *SunCulture* a ainsi été lancée en 2025 pour promouvoir l'irrigation solaire.

Delphine Acloque, Centre d'études et de prospective

Source : International Water Management Institute
<https://www.iwmi.org>

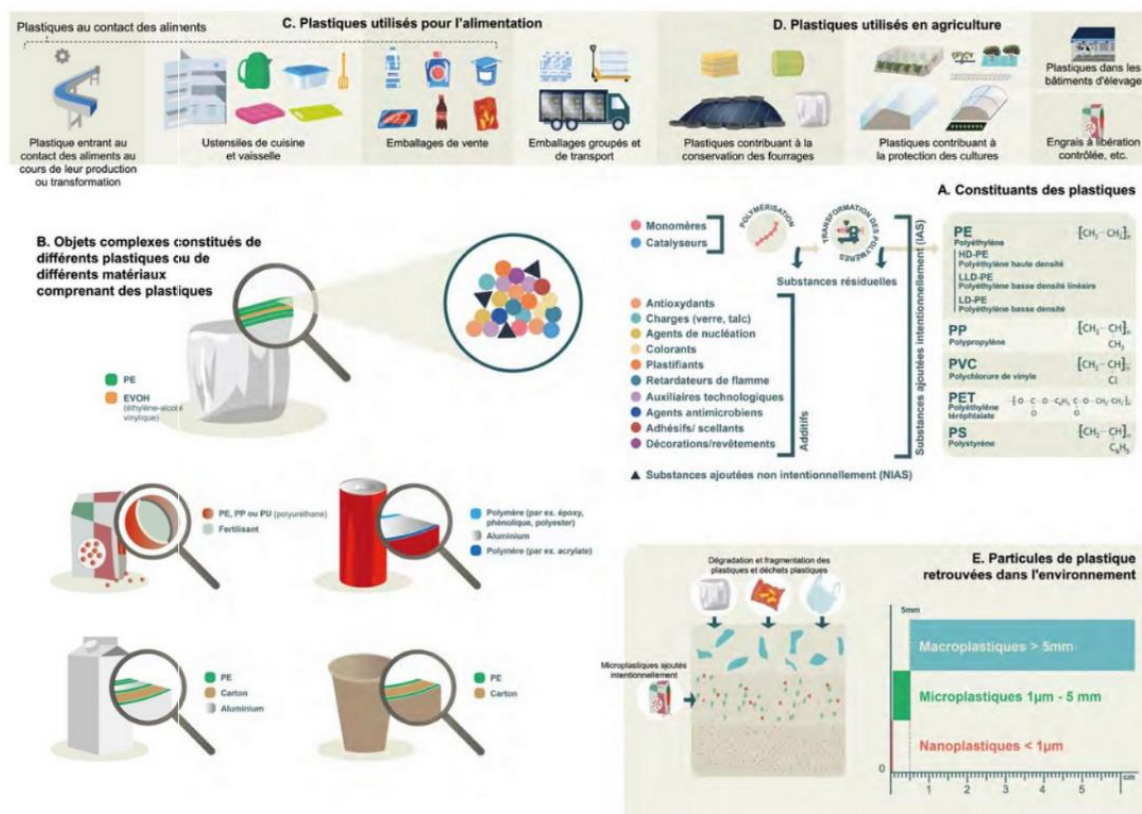
BRÈVES

Expertise scientifique sur les plastiques utilisés en agriculture et pour l'alimentation

Une expertise scientifique collective sur les plastiques agricoles et alimentaires, analysant plus de 4 500 publications, a été [restituée](#) en mai 2025. En Europe, 20 % de l'ensemble des plastiques consommés le sont dans les chaînes de valeur alimentaires, dont 80 % en aval de ces chaînes (ex. emballages alimentaires). Plus de la moitié des plastiques agricoles sont utilisés dans les exploitations bovines (55 %), principalement pour la conservation des fourrages (figure), ce chiffre s'élevant à 73 % en France. À l'échelle mondiale, la contamination aux microplastiques des sols agricoles est supérieure à celle des océans. Elle atteint 244 kg par ha en moyenne dans les 20 premiers centimètres des sols en

France. Les auteurs montrent que la majorité des plastiques ne sont ni recyclés, ni biodégradés. Ils insistent sur l'inconvénient de promouvoir le recyclage plutôt que la réduction des plastiques, notamment en raison de l'incorporation de plastique vierge et d'additifs lors du recyclage.

Diversité des plastiques utilisés en agriculture et pour l'alimentation



Source : INRAE

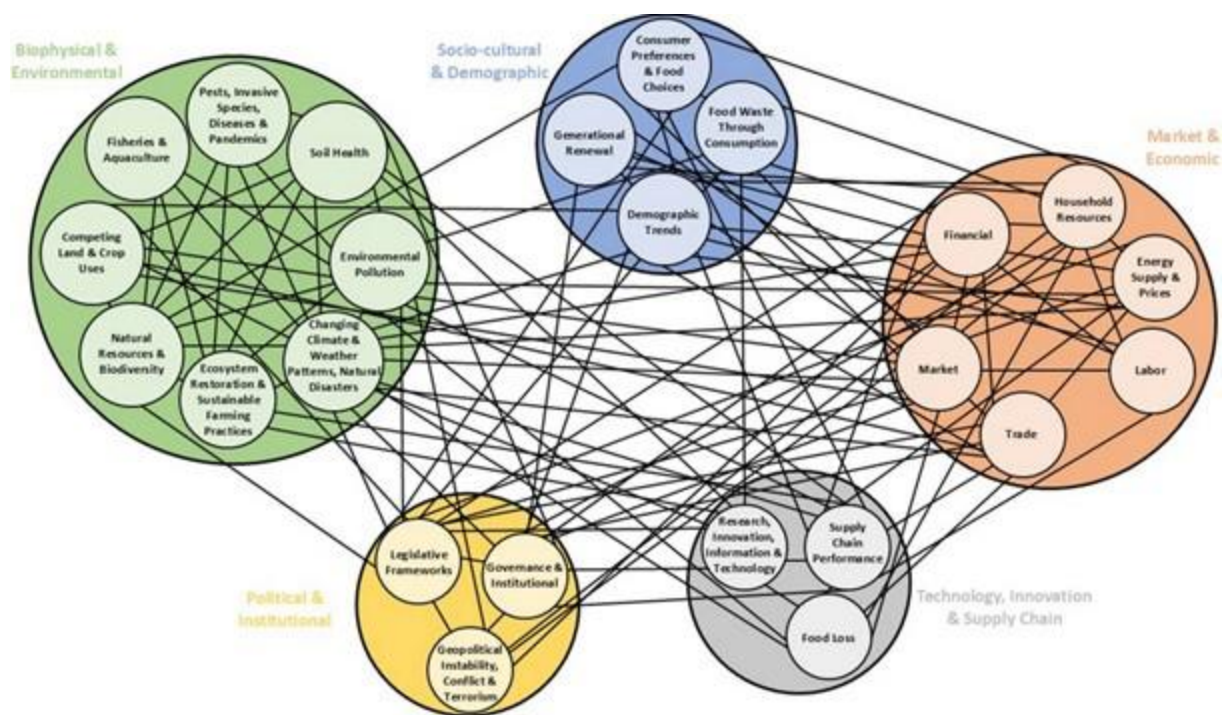
Source : INRAE

<https://esco-plastiques-agri-alim.colloque.inrae.fr/>

Construction d'un cadre pour l'analyse systémique de la sécurité alimentaire

Un article scientifique paru en juin 2025 dans *Discover Food* propose un cadre pour analyser les facteurs clés de la sécurité alimentaire, éclairer leurs interactions et évaluer leurs impacts en matière de disponibilité, accessibilité, durabilité, etc.). À destination des acteurs publics et des chercheurs, ce cadre multidimensionnel identifie cinq grands types de facteurs (environnementaux, technologiques, économiques, politiques, socio-culturels) (figure), et plus de cent variables critiques affectant les systèmes alimentaires. Si des technologies adaptées aux changements climatiques, des pratiques d'agriculture durable et une gouvernance favorable peuvent atténuer les vulnérabilités alimentaires à long terme, l'équité dans l'accès aux ressources et aux technologies est soulignée comme essentielle pour réduire les inégalités entre régions et entre acteurs des systèmes alimentaires.

Les facteurs de la sécurité alimentaire : complexité et densité de leurs interrelations



Source : *Discover Food*

Lecture : les cinq catégories de facteurs de sécurité alimentaire, représentées par de grands cercles colorés, regroupent des sous-cercles correspondant aux variables les plus significatives. Les interactions entre ces variables sont matérialisées par des traits, dont la densité montre la complexité des interdépendances, ainsi que la nécessité d'une approche systémique et dynamique de la sécurité alimentaire.

Source : *Discover Food*

<https://doi.org/10.1007/s44187-025-00480-w>

Accords de libre-échange européens et impacts anticipés sur les filières « sensibles »

Publié au deuxième trimestre 2025, [un article](#) de la revue *Paysans & société* revient sur [un rapport du JRC](#) de 2024, concernant les impacts de l'entrée en application d'accords de libre-échange en cours de négociation (Mecosur, Australie, Inde, Indonésie, Malaisie, Mexique, Philippines, Thaïlande, Chili et Nouvelle Zélande). Dans les deux scénarios modélisés à l'horizon 2032 (libéralisation modérée ou ambitieuse), les exportations et les importations européennes sont renchéries de plusieurs millions d'euros par rapport au scénario tendanciel (sans libre-échange), mais la balance globale des échanges de produits agricoles reste du même ordre de grandeur.

L'article s'intéresse plus spécifiquement à trois filières dites « sensibles » car historiquement protégées : la viande bovine, la viande de volaille et le sucre. Dans les trois cas, le ratio importation/consommation augmenterait en 2032 par rapport à la période 2020-2022 : modestement dans le scénario tendanciel et plus fortement dans les 2 scénarios avec accords. Pour la viande bovine, l'importante baisse de consommation anticipée d'ici 2032 accentuerait encore davantage l'écart : autour de 7,5 % en 2032 contre 4,7 % pour la période de référence (figure).

Évolution de la production, de la consommation, des importations et du taux d'importations pour la viande bovine européenne (en milliers de tonnes), selon les 3 scénarios retenus, avec ou sans application des accords de libre échange

Viande bovine	2020	2021	2022	Moyenne 2020-22	2032 tendanciel	Scénario modéré	Scénario ambitieux
Production	7151	7117	7045	7104	6469		
Consommation	6632	6620	6661	6637	6043	6043	6043
Importations	306	284	355	315	371	452	461
Importations/consommation	4,6 %	4,3 %	5,3 %	4,7 %	6,1 %	7,5 %	7,6 %

Source : *Paysans & société* d'après JRC

Les accords de libre-échange pourraient donc renforcer les dépendances aux importations existantes, en créant par ailleurs une nouvelle concurrence dans les secteurs sensibles.

Source : *Paysans & société*

<https://doi.org/10.3917/pes.411.0013>

Consommation énergétique de systèmes de pulvérisation terrestre et aérien

Un article paru en juin 2025 dans la revue *PLoS One* compare la consommation énergétique de deux méthodes de pulvérisation. La méthode dite « conventionnelle » est composée d'un tracteur portant un pulvérisateur, l'autre s'effectue par voie aérienne avec un drone. L'évaluation de chacun de ces deux systèmes a été réalisée sur des parcelles de blé dans une province du nord-ouest de l'Iran. Lors des pulvérisations, les données associées aux intrants (drone, tracteur, électricité, carburant, pesticide, etc.) ont été enregistrées, ainsi que les heures de travail nécessaires pour le traitement des parcelles (figure). La consommation énergétique liée aux intrants a ensuite été estimée en appliquant les coefficients d'équivalence énergétique. La méthode conventionnelle consomme 2,43 fois plus d'énergie que la pulvérisation par drone. La différence est principalement due à la consommation de carburant pour les besoins de traction nécessaires au déplacement de l'outil, qui représentent plus de 60 % de l'énergie totale consommée.

Consommation d'énergie des intrants pour la pulvérisation terrestre et la pulvérisation aérienne d'un hectare de blé

Inputs	Unit	Drone spraying		Conventional spraying	
		Value	Energy [MJha ⁻¹]	Value	Energy [MJha ⁻¹]
Fuel (Tractor)	[L]	0	0	4	225.24
Fuel (Electricity production generator)	[L]	0.40	18.52	0	0
Machine (Tractor)	[hr]	0	0	0.5	8.93
Machine (Spraying)	[hr]	0	0	0.5	2.3
Drone	[hr]	0.15	0.094	0	0
Generator	[hr]	0.50	0.125	0	0
Labor	[hr]	0.50	0.588	0.5	0.98
Pesticides	[kg]	1.50	127.50	1.5	127.5
Water	[m ³]	0.01	0.01	0.3	0.309
Total	—	—	146.84	—	365.26

Source : *PLoS One*

Source : *PLoS One*

<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0323779>

Agriculture biologique dans l'État indien du Sikkim

Un article paru dans la revue *The Conversation* en mai 2025 s'intéresse à l'État du Sikkim, situé au nord-est de l'Inde, mis en avant ces dernières années pour son agriculture « 100 % biologique ». Les auteurs soulignent que cette situation tient aux particularités géographiques et historiques de cet État, et que les politiques agricoles mises en œuvre depuis une quinzaine d'années ont davantage conforté une situation existante qu'elles n'ont impulsé des changements dans les pratiques agricoles. Situé à l'extrême Nord-Est du pays, dans l'Himalaya, et entré tardivement dans l'Union indienne (en 1975), le Sikkim a été exclu de la « révolution verte » déployée en Inde dans les années 1960. Les paysans ont su adapter leurs systèmes de culture à un environnement contraignant, dans le cadre d'une longue tradition exempte d'intrants de synthèse, reposant sur des pratiques agro-écologiques, que l'article présente largement. Les enjeux actuels auxquels l'activité agricole de ce petit État est confrontée sont développés : faibles productivité et rentabilité, à l'exception de la cardamome (figure), pression foncière sur cette dernière ayant entraîné des pertes de récolte importantes, exode rural, etc.

Culture de la cardamome en système agroforestier



Source : *The Conversation*

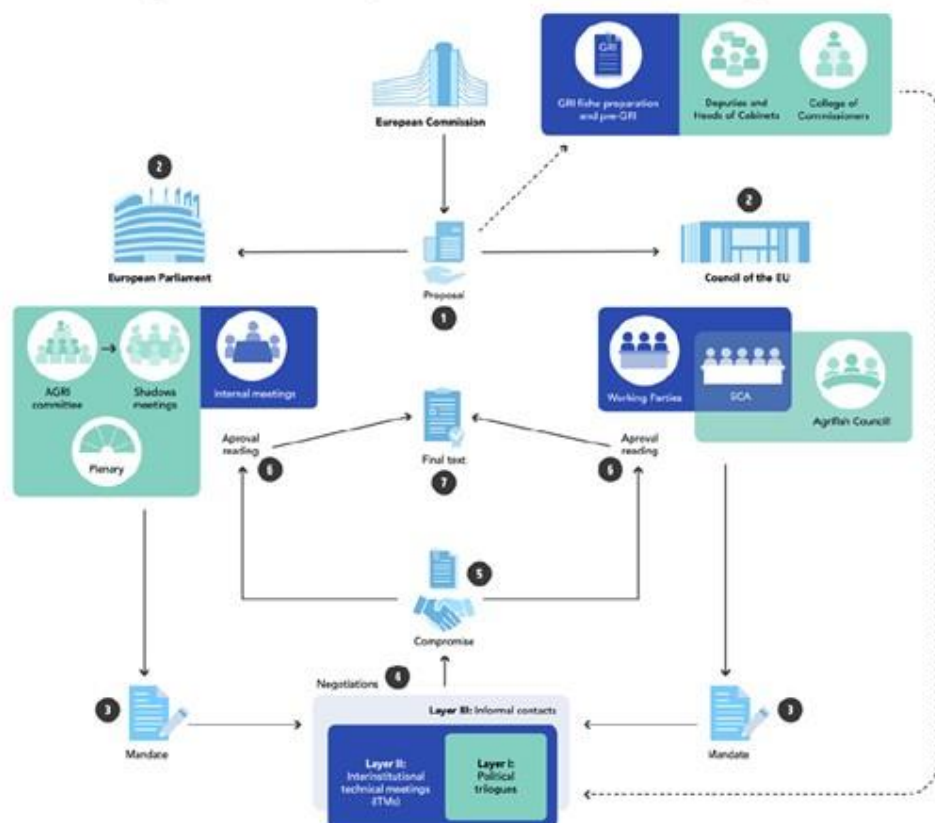
Source : *The Conversation*

<https://theconversation.com/letat-indien-du-sikkim-est-il-vraiment-devenu-100-bio-238053>

Quels enseignements tirer des négociations de la PAC 2020, pour la prochaine programmation ?

Alors que la proposition de la Commission européenne concernant la prochaine programmation de la politique agricole commune (PAC) est attendue cet été, le *think tank* Europe Jacques Delors a publié, en mai 2025, un document de travail qui détaille la manière dont la Commission, le Parlement et le Conseil ont élaboré leurs positions et interagi lors des négociations de la PAC 2020 (figure).

Schéma de la procédure législative de négociation de la PAC 2020



Source : Europe Jacques Delors

Il examine les facteurs externes qui ont influencé le processus, tels que les négociations du cadre financier pluriannuel, le Pacte vert européen et le lobbying des groupes d'intérêt. Les auteurs recommandent d'en tirer des enseignements pour concevoir de futures politiques agricoles plus transformatrices. Ils préconisent, entre autres, que la Commission fournisse une proposition ambitieuse et stratégique, qui fixe dès le départ l'orientation politique de la réforme et intègre des objectifs environnementaux et climatiques clairs, mesurables et juridiquement contraignants.

Source : Europe Jacques Delors

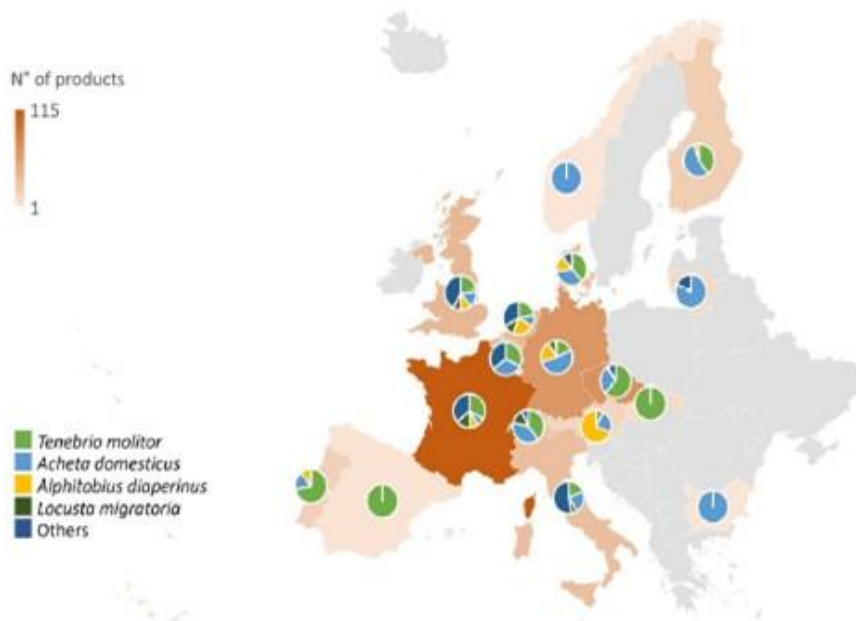
<https://www.europejacquesdelors.eu/publications/behind-closed-doors-power-and-politics-in-the-post-2020-cap-negotiations>

Évaluation des produits à base d'insectes vendus en ligne en Europe

Des chercheurs italiens ont publié en avril 2025, dans la revue *Foods*, une évaluation économique et nutritionnelle des produits contenant des insectes, vendus en ligne en Europe pour la consommation alimentaire humaine. Les données collectées entre juillet 2021 et janvier 2024 montrent que 523 produits ont été commercialisés par 53 entreprises : la majorité (47 %) sont localisées en Europe de l'Ouest, qui représente 56 % du marché (figure). Quatre espèces (ténébrion, mouche, petit ténébrion, criquet) sont vendues à parts égales sous forme entière (majoritairement grillées et épicées pour le *snacking*), ou incorporées en faible quantité dans des barres chocolatées et des biscuits. La valeur énergétique des produits varie de 70 à 670 kcal/100 g de matière sèche, les valeurs les plus élevées correspondant aux formes

chocolatées. Ainsi, 100 g de produits peuvent couvrir un tiers à un cinquième des besoins énergétiques quotidiens moyens d'un individu. La forte teneur en protéines (jusqu'à 68 %) et en lipides (jusqu'à 38 %) des produits à base d'insectes est confirmée par les auteurs. Leur teneur en glucides est faible et la présence de chitine permet un bon apport en fibres.

Distribution de produits contenant des insectes vendus en ligne en Europe, et répartition par espèce



Source : Foods

Source : Foods

<https://doi.org/10.3390/foods14091450>

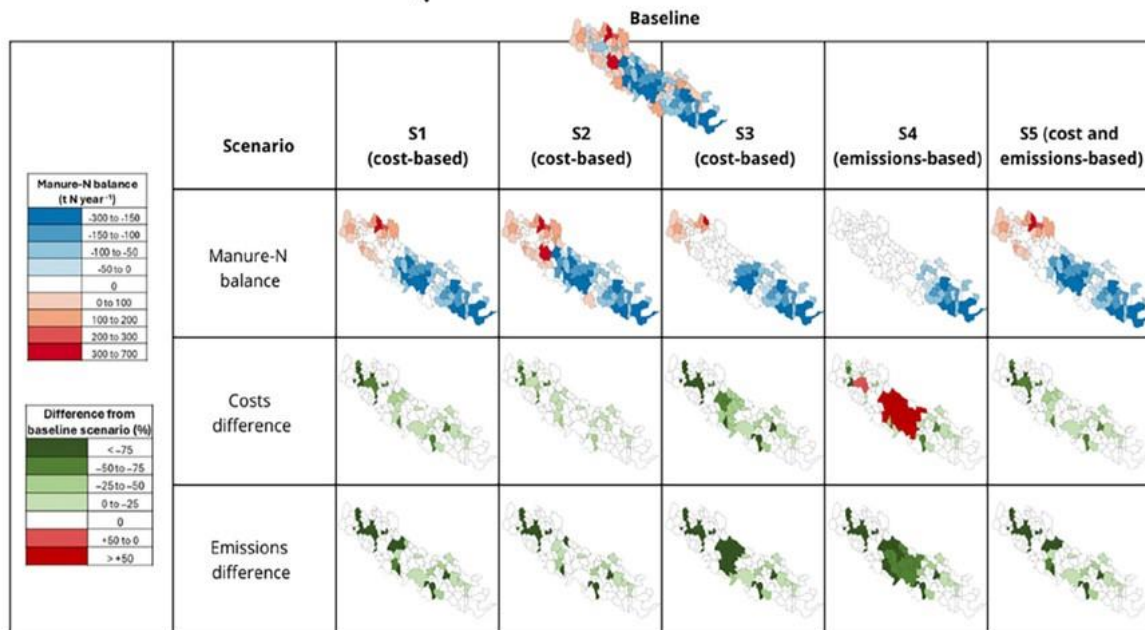
Optimiser les substitutions d'azote organique aux engrais minéraux, à l'échelle de petits territoires

Au travers de 3 études de cas (région de Crémone en Italie, Catalogne, île de Mors au Danemark), un article publié en avril 2025 dans *Agricultural Systems* présente le logiciel *ReturnN*, qui calcule les flux d'azote optimaux entre les élevages d'un territoire et les zones de culture, et simule les zones optimales d'épandage des effluents. Cet outil analyse les bénéfices économiques et environnementaux d'un tel transfert, en comptabilisant d'un côté les coûts du transport des effluents organiques et les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées et, de l'autre, les moindres dépenses en engrais de synthèse et les réductions de GES correspondant à leur fabrication. Cinq scénarios ont été modélisés en fonction du prix des engrais minéraux, avec ou sans prise en compte du coût économique des émissions de GES.

Les résultats montrent que les facteurs influençant l'optimisation des flux d'azote organique, en remplacement de l'azote minéral, sont en premier lieu le volume d'effluents produits dans les zones d'élevage, et la répartition géographique de ces zones et des parcelles de culture receveuses. Interviennent ensuite le prix des engrais minéraux et la composition des effluents organiques.

Pour les trois territoires étudiés, des bénéfices économiques et environnementaux sont générés, quel que soit le scénario retenu (Danemark et Espagne) ou dans la majorité d'entre eux (Italie) (figure).

**Surplus d'azote et différences de coûts et d'émissions,
avec le scénario de référence, pour le cas d'étude italien**



Source : *Agricultural Systems*

Lecture : Les scénarios 1 à 3 prennent en compte les coûts économiques liés au transport des effluents et aux moindres achats d'engrais minéraux. Les scénarios 4 et 5 prennent en compte les coûts environnementaux liés aux émissions de GES (transport d'effluents et fabrication d'engrais). Le scénario 5 prend en compte les deux types de coûts. Le prix des engrais minéraux retenu est : pour S1, un prix moyen sur la période 2019-2024 (excluant les fluctuations de 2020 et 2021 liées au COVID-19 et celles de 2022 liées à l'invasion de l'Ukraine) ; pour S2, le prix le plus bas sur cette période ; pour S3, le prix le plus haut sur cette période.

Les lieux déficitaires en azote (bénéficiaires) sont colorés du bleu au bleu clair, tandis que les lieux excédentaires en azote (sources) sont colorés du rouge clair au rouge. Les différences de coûts et d'émissions par rapport à la situation de référence sont colorées du vert au vert clair (différence négative, économies) et du rouge au rouge clair (différence positive, augmentation des coûts ou des émissions).

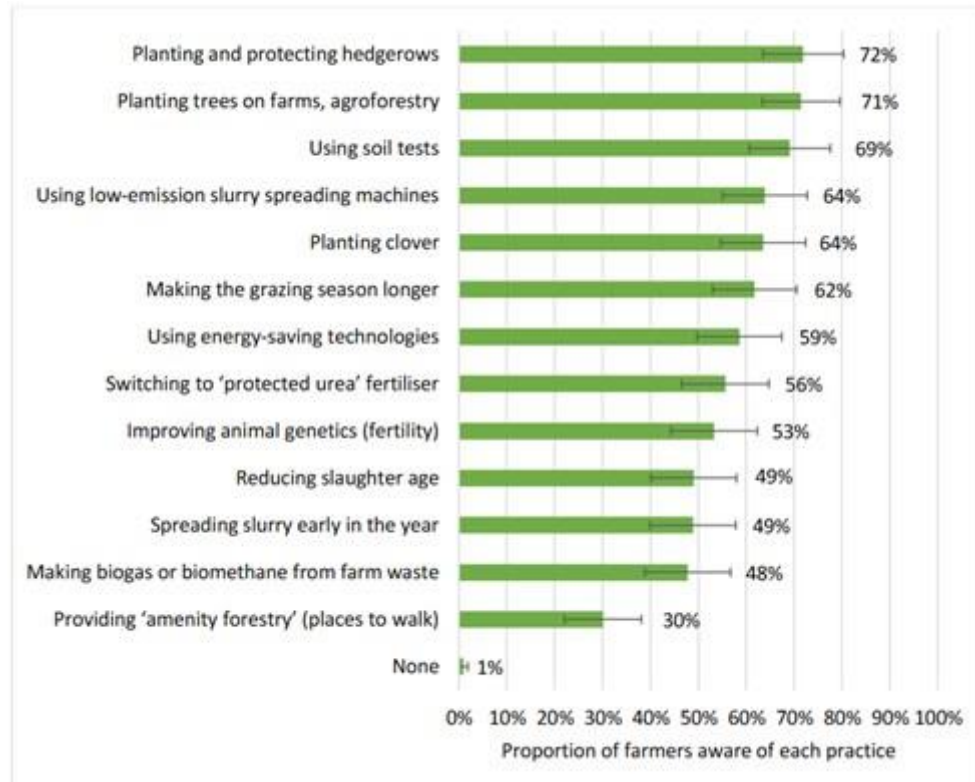
Source : *Agricultural Systems*

<https://doi.org/10.1016/j.agry.2025.104350>

Perceptions du changement climatique par les agriculteurs irlandais

En avril 2025, le *think tank* Economic and Social Research Institute (ESRI) a publié [une étude](#) sur la façon dont les agriculteurs, les résidents ruraux et urbains perçoivent le changement climatique en Irlande. 1 700 personnes ont été enquêtées. Agriculteurs et non-agriculteurs présentent une volonté d'agir et un niveau de connaissances sur le changement climatique identiques, ce dernier étant relativement faible. L'inquiétude des trois groupes face au changement climatique est similaire, mais ils n'affichent qu'un soutien modeste aux mesures d'atténuation présentées. Plus d'un tiers des répondants n'identifient pas l'agriculture comme un secteur particulièrement émetteur de gaz à effet de serre, bien qu'il s'agisse en réalité du secteur avec la plus grosse empreinte. Les deux tiers des agriculteurs déclarent qu'il est probable qu'ils modifient leurs pratiques à l'avenir, pour contribuer à l'atténuation du changement climatique, mais la plupart ne connaît pas plus de 5 leviers d'atténuation sur les 13 proposés (figure).

Proportion d'agriculteurs ayant connaissance de chacune des 13 pratiques agricoles d'atténuation



Source : Economic and Social Research Institute

Source : Economic and Social Research Institute

<https://www.esri.ie/system/files/publications/RS207.pdf>

Protection des cultures contre les corvidés en Suisse

Mis en ligne en mai 2025, un article du *Journal of Rural Studies* s'intéresse aux débats sur les dégâts causés par les corbeaux aux cultures de printemps en Suisse, notamment le maïs et le tournesol. Pour le seul canton de Vaud, la perte estimée est de 800 000 euros par an. Les agriculteurs réclament la réautorisation des tirs au fusil sur les corvidés, interdits depuis 2012. L'article s'interroge sur l'attachement à cette méthode de contrôle, considérée comme peu efficace par les spécialistes de la vie sauvage. Il souligne aussi l'absence d'alternative, les moyens d'effarouchement (épouvantails, etc.) s'avérant peu opérants, et les autres dommageables pour l'environnement (enrobage de graines avec des produits répulsifs, en l'occurrence des fongicides ou des molluscicides). Enfin, le débat plus large opposant les agriculteurs aux écologistes, voire à la société, les dissuade de s'intéresser aux sciences de l'environnement (écologie de la conservation, ornithologie), qu'ils considèrent comme biaisées (figure).

The diagram illustrates the complex interactions between the Farming Community and Society in the context of bird conservation. It is divided into two main sections: **FARMING COMMUNITY** and **SOCIETY**, with **SCIENTIFIC RESEARCH** at the base.

- FARMING COMMUNITY:**
 - FARMERS:** Represented by a box. They are the primary target of the bird (indicated by an 'attack' arrow) and receive 'advice and support' from the Agricultural Council.
 - AGRICULTURAL COUNCIL:** Provides 'advice and support' to Farmers.
 - GAMEKEEPERS:** Act as a bridge between the community and society. They 'prevent from protection' (indicated by a shield with an 'X' and a starburst icon) and receive 'help' from Farmers. They also provide expertise in 'Agronomy', 'Agricultural engineering', 'Ecology', 'Ornithology', and 'Conservation biology' to Scientific Research.
- SOCIETY:**
 - LAWS:** Enacted by 'ELECTED OFFICIALS' (indicated by an 'enact' arrow) and 'limit' the actions of Farmers (indicated by a 'limit' arrow).
 - ELECTED OFFICIALS:** Represented by a group of people icon. They enact laws and are influenced by 'PUBLIC OPINION'.
 - PUBLIC OPINION:** Influenced by 'Media' and 'Activists'.
 - Media and Activists:** Both influence 'PUBLIC OPINION'.
- SCIENTIFIC RESEARCH:** A central box at the bottom that receives input from Gamekeepers and provides 'advice and support' to Farmers.

Key interactions and symbols include:

- Attack:** A starburst icon with a bird silhouette pointing towards Farmers.
- Prevent from protection:** A shield with an 'X' and a starburst icon pointing towards Gamekeepers.
- Enact:** A double-headed arrow between Elected Officials and Laws.
- Limit:** An arrow from Laws to Farmers.
- Help:** An arrow from Farmers to Gamekeepers.
- Advice and support:** An arrow from the Agricultural Council to Farmers.
- Influence:** Arrows from Media and Activists to Public Opinion, and from Public Opinion to Elected Officials.

Source : *Journal of Rural Studies*
<https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2025.103707>

The image shows the front cover of a scientific journal. On the left, there is a large, high-contrast, black and white profile of a human head, facing right. The title 'revue de biologie médicale' is printed in a large, lowercase, sans-serif font across the center. Above the title, a red square contains the text 'Mai Juin 2025' in white. Below the title, the text 'SANS CE NUMÉRO' is followed by a list of featured articles in French. At the bottom, a red horizontal band contains the publisher's name 'Elsevier GmbH' in white. On the right side, there is a circular inset image showing a microscopic view of a textured, blue, fibrous structure. The overall design is clean and professional, typical of a medical or scientific publication.

27

pesticides, est bien supérieure dans cette étude AGRICAN à celle observée dans le reste de la population (+26 %).

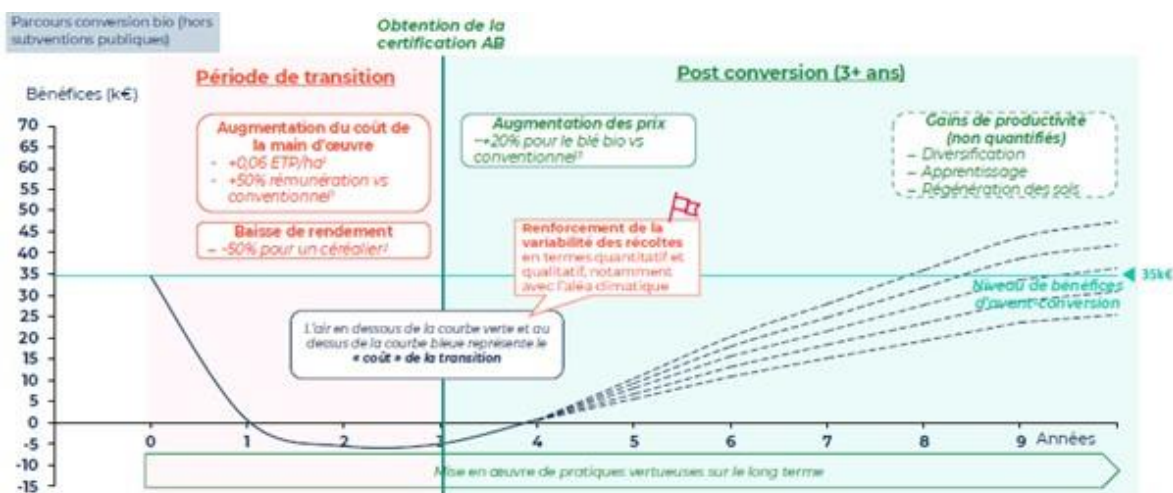
Source : *Revue de biologie médicale*

<https://www.revuebiologiemedicale.fr/articles-en-libre-acces/sante-publique/1024-pesticides-et-hemopathies-malignes-deconstruire-l-ignorance.html>

Quelle place de la finance dans la transition écologique de l'agriculture ?

Dans un rapport publié en mai 2025, l'Institut de la finance durable identifie les freins à la transition écologique de l'agriculture et les leviers à mobiliser. Huit cas concrets de financement ont été étudiés (conversion à l'agriculture biologique, méthanisation, acquisition d'un tracteur bioGNV, etc.). L'analyse met en exergue la faible rentabilité des projets de transition, à l'exception notable des projets énergétiques. Elle souligne également l'intérêt d'appréhender cette rentabilité sur le temps long, les premières années de transition se traduisant souvent par une diminution des résultats économiques de l'exploitation, qui s'améliorent ensuite (figure). En guise de recommandations, les auteurs suggèrent d'instaurer un éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) pour les investissements de transition, ou bien de développer le recours aux emprunts durables, dont les conditions de remboursement dépendent de l'atteinte d'objectifs environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

Évolution théorique des bénéfices lors d'une conversion à l'agriculture biologique, hors subventions publiques



Source : Institut de la finance durable

Source : Institut de la finance durable

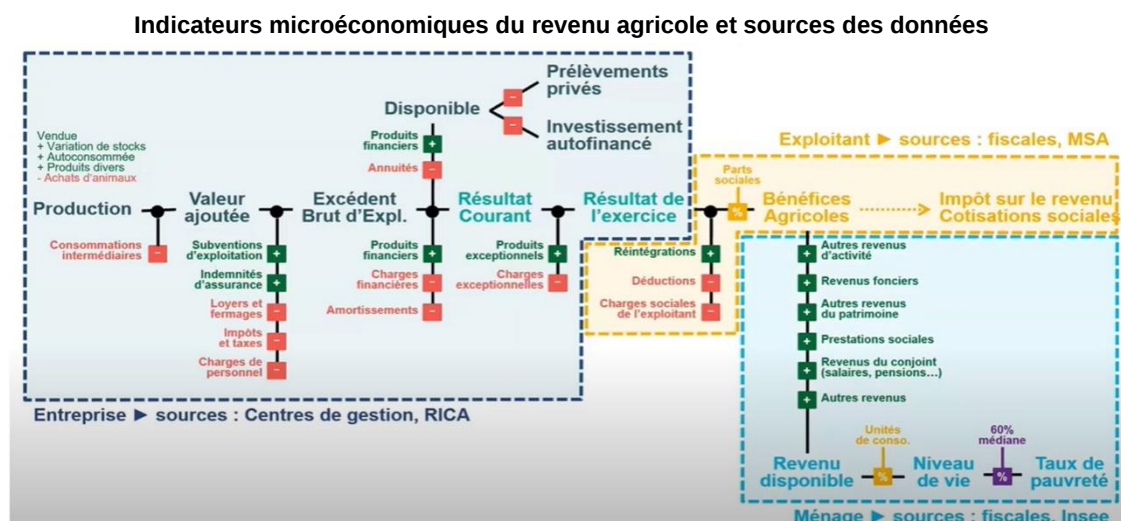
<https://institutdelafinancedurable.com/actualites/financement-de-la-transition-agricole-freins-et-leviers/>

Une série de webinaires sur la compétitivité des exploitations agricoles

L'Alliance Agreenium (regroupement des écoles supérieures publiques agronomiques et vétérinaires, et des organismes de recherche associés), en partenariat avec l'Acta et l'Académie d'agriculture, a organisé trois webinaires, en mai 2025, sur la compétitivité des

exploitations agricoles. Les épisodes de cette mini-série sont désormais disponibles en [rediffusion](#).

La séance introductive traite notamment des revenus des agriculteurs. L. Piet et V. Chatelier y rappellent les différentes façons de mesurer ces revenus. Ils reviennent en particulier sur les indicateurs micro-économiques utilisés, en distinguant les performances de l'entreprise, de l'exploitant et du ménage agricole (figure), avant d'en présenter les résultats sur les années récentes.



Source : Alliance Agreenium

Le deuxième épisode se focalise sur trois filières (lait, grandes cultures, aviculture), et traite de la variabilité interannuelle et inter-exploitations des performances économiques, au regard de la main-d'œuvre non salariée, des intrants ou des capitaux (exemple de l'investissement dans les robots de traite). Enfin, le troisième épisode met en avant deux témoignages d'agriculteurs présentant différentes stratégies pour développer ou sécuriser le revenu de leurs exploitations.

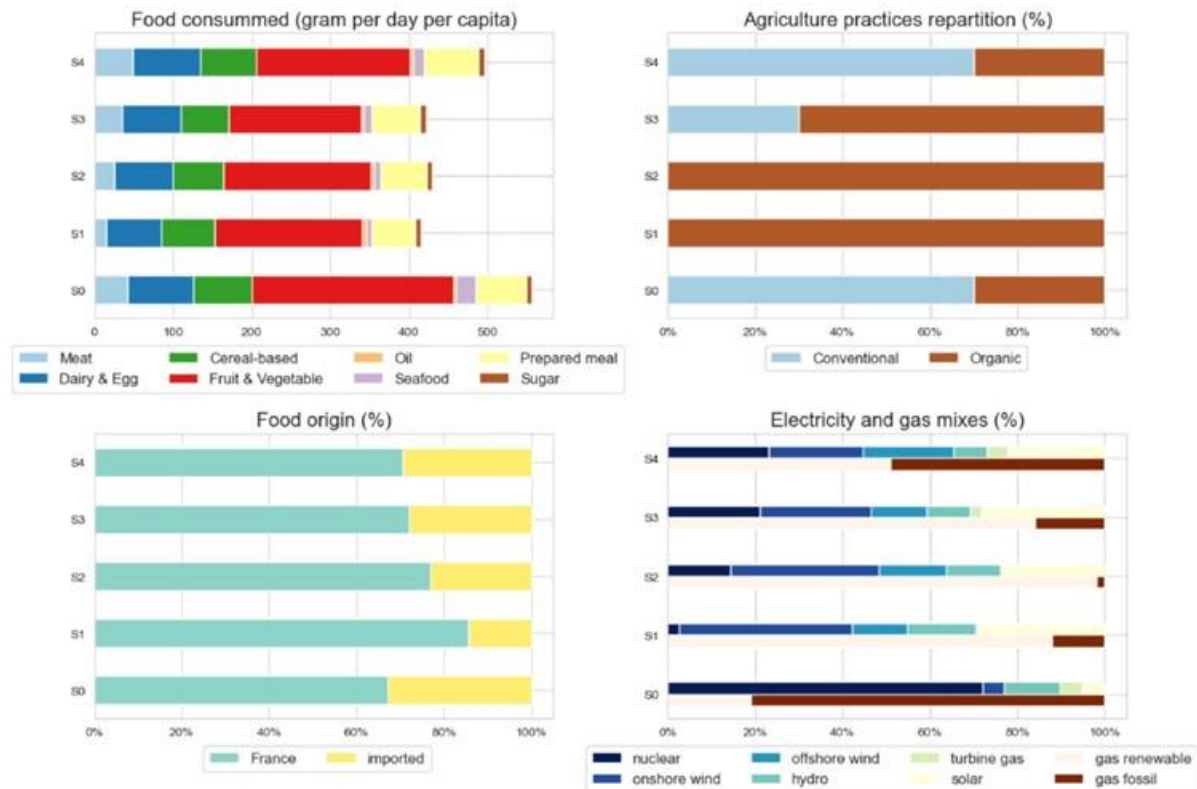
Source : Alliance Agreenium

<https://www.youtube.com/playlist?list=PL8jzuH8XI8v3kPFJzXuMmOBUJe3IBFWOn>

Prospective des impacts environnementaux de la consommation alimentaire française

Un article paru en mai 2025 dans la revue *Sustainable Production and Consumption* étudie les impacts environnementaux de l'évolution des régimes alimentaires français, d'ici 2050. Le travail explore 5 scénarios prospectifs qui font varier, entre autres, les produits consommés, leur origine géographique, les pratiques agricoles et les sources d'énergie (figure). Trois scénarios (S1, S2, S3) présentent un impact environnemental plus faible que celui de l'évolution tendancielle. En particulier, une baisse de la consommation de nourriture par habitant (notamment de viande) permettrait de réduire les impacts climatiques et les risques liés à l'approvisionnement en ressources pour l'agriculture (eau, minéraux, sols, etc.). L'étude met en lumière de potentiels antagonismes entre ces aspects. Par exemple, les pratiques d'agriculture biologique diminuent la pression sur les ressources minérales (moindre emploi d'engrais) mais l'augmentent sur l'usage des sols (rendements plus faibles), causant des impacts environnementaux totaux potentiellement plus élevés.

Représentation graphique des 5 scénarios explorés



Source : Sustainable Production and Consumption

Lecture : description des cinq scénarios de consommation alimentaire française en 2050, selon 4 dimensions : consommation alimentaire totale et par type d'aliment (haut-gauche), prévalence de l'agriculture biologique (haut-droite), origine française ou étrangère des aliments consommés (bas-gauche) et composition du mix énergétique national (bas, droite). Le scénario S0 correspond à une prolongation des tendances actuelles.

Source : Sustainable Production and Consumption

<https://doi.org/10.1016/j.spc.2025.02.005>

Alimentation, information du consommateur et Nutri-Score

Dans deux articles parus en mai 2025 dans *The conversation*, des chercheurs se penchent sur la question de la désinformation alimentaire et médicale. Ils constatent que les fausses informations prolifèrent via de plusieurs canaux : réseaux sociaux, grande distribution, industriels de l'agroalimentaire, etc. Les auteurs soulignent que les recommandations des scientifiques et des professionnels de santé sont régulièrement attaquées par les lobbyistes. Ils insistent sur la nécessité d'améliorer les connaissances du grand public en matière d'alimentation et de nutrition, et estiment que le Nutri-Score est une ressource pertinente. Ils déplorent que ce dernier soit fragilisé par certains acteurs de l'industrie agroalimentaire et s'intéressent au groupe Danone, qui avait pris des engagements en 2017 pour commercialiser des aliments de meilleure qualité, mais qui a récemment retiré une partie de ses produits du Nutri-Score, suite à une révision de la méthodologie de calcul.

Source : The Conversation

<https://theconversation.com/abandon-du-nutri-score-de-danone-retrait-de-sa-qualite-de-societe-a-mission-253169>, <https://theconversation.com/la-desinformation-sur-l'alimentation-un-probleme-de-sante-publique-256538>

ÉVÈNEMENTS

- 24-29 août 2025, Paris

Congrès mondial de nutrition, organisé par l'International Union of Nutritional Sciences, la Société française de nutrition, la Fédération française de nutrition et la Federation of European Nutrition Societies

<https://www.icn2025.org/>

- 28-30 août 2025, Hue City et à distance

Conférence internationale sur les systèmes de production biologique et l'agroécologie

<https://icbpsa2025.huaf.edu.vn/>

- 4 septembre 2025, Châlons-en-Champagne

Colloque « S'engager pour la biodiversité : un défi pour tous », organisé par le CESER Grand Est

<https://www.ceser-grandest.fr/evenement/economie-sociale-et-solidaire/>

- 4 septembre 2025, à distance

Webinaire sur « Normandie céréales : bilan de campagne 2025 et choix des variétés », organisé par Arvalis

<https://www.arvalis.fr/evenements/webinaire-normandie-cereales-bilan-de-campagne-2025-et-choix-des-varietes>

- 10-11 septembre 2025, Saint-Agnet

Journées Méca-Culturelles, organisées par Arvalis et les CUMA du bassin de l'Adour

<https://www.lesculturelles.com/Meca-Culturelles.htm>

- 12 septembre 2025, Vieux-Manoir

Forum Champs d'innovation, organisé par la chambre d'agriculture de Normandie

<https://my.weezevent.com/forum-champs-dinnovation-2025>

- 16 septembre 2025, Paris et à distance

5^e rencontres de l'alimentation durable, organisées par la fondation Daniel et Nina Carasso

<https://rencontres-alimentation-durable.fr/edition-2025/>

- 16-18 septembre 2025, Rennes

Salon international de l'élevage

<https://www.space.fr/fr/presentation>

- 19 septembre 2025, Montpellier

19^e Journée du marketing agroalimentaire, organisée par l'UMR MoISA (Montpellier), l'Institut Agro Montpellier et l'Association française du marketing

<https://umr-moisa.cirad.fr/seminaires/journee-du-marketing-agroalimentaire>

- 23-26 septembre 2025, Perpignan

Congrès international sur les biosolutions, organisé par le Réseau francophone d'étude des biosolutions agricoles pour la production végétale, en collaboration avec le RMT Bestim

<https://biosolutions2025.com/>

- 24-25 septembre 2025, Bourg-lès-Valence

Salon Tech & Bio 2025, organisé par la chambre d'agriculture de la Drôme

<https://tech-n-bio.com/>

- 25 septembre 2025, Beauvais et à distance

Journée d'étude sur l'évaluation de la durabilité de systèmes agricoles et alimentaires innovants, organisée par INRAE, Agreenium, UniLasalle, les GIS Fruits et Grandes cultures
<https://sondages.inrae.fr/index.php/518921?lang=fr>

- 29 septembre-1^{er} octobre 2025, Rome

Conférence mondiale sur « La transformation de l'élevage dans une optique de durabilité », organisée par la FAO
<https://www.fao.org/events/detail/fao-global-conference-on-sustainable-livestock-transformation/fr>

- 29-30 septembre 2025, Toulouse

Séminaire ALIMining sur « Exploitation des données textuelles dans les recherches sur l'alimentation, organisé par l'Institut de recherche en informatique de Toulouse et l'INRAE
<https://alimining.sciencesconf.org/>

- 7-10 octobre 2025, Clermont-Ferrand

Sommet de l'élevage
<https://www.sommet-elevage.fr/fr>